



Lettre de consultation

Conception d'une vidéo en motion design présentant les actions du Parc en faveur de la biodiversité

Marché public de service passé selon une procédure adaptée, conformément à l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics

1.1. Organisme :

Parc naturel régional des Causses du Quercy
11, rue Traversière, 46240 Cœur-de-causse
Tel : 05.65.24.20.50/Fax : 05.65.24.20.59
Mail : contact@parc-causses-du-quercy.org

Personne responsable du marché : Emeline Villeneuve, chargée de mission communication

1.2. Objet de la consultation :

Conception et réalisation, pour le Parc naturel régional des Causses du Quercy, d'une vidéo didactique en motion design présentant ses actions en faveur de la biodiversité

1.3. Caractéristique du marché :

1.3.1 Décomposition en tranche et en lot

Non

1.3.2 Durée du marché

Le marché débute à la date de notification et la livraison est attendue avant la fin du premier semestre 2021.

1.4. Procédure de consultation

Etude du besoin

Les candidats prennent connaissance des caractéristiques du besoin faisant l'objet de la présente consultation. Voir pour cela le cahier des charges joint en annexe 1.

Les demandes de précision sont à faire par email à l'adresse suivante : evilleneuve@parc-causses-du-quercy.org.

Transmission des offres

Les candidats transmettent leur offre par voie postale (ou déposée contre récépissé) à l'adresse suivante :

Parc naturel régional des Causses du Quercy

11, rue Traversière, 46240 Cœur de cause

Ou par email à evilleneuve@parc-causses-du-quercy.org.

Les offres seront remises au plus tard le : 08/01/2021 à 17h00

Les offres mentionnent l'objet de la consultation et sont rédigées en langue française.
La durée de validité des offres est de 90 jours.

Présentation des offres

Les offres devront contenir un mémoire justificatif de l'offre contenant :

- Une note méthodologique précisant les modalités d'intervention et les moyens humains et matériels mobilisés.
- Une esquisse de rendu visuel
- Un calendrier prévisionnel de réalisation
- Une liste de 2 à 5 références pertinentes au regard des prestations demandées en précisant le lieu, la date, le commanditaire, le montant...

Elles devront également contenir un devis avec le prix global et forfaitaire en décomposant l'ensemble des postes de dépenses.

Le devis devra impérativement contenir les éléments suivants :

- Les coordonnées du Parc (Parc naturel régional des Causses du Quercy + adresse) – **ne pas établir le devis au nom du responsable du marché.**
- La date à laquelle le devis est établi.
 - L'objet précis du devis (ici : Conception d'une vidéo en motion design présentant les actions du Parc en faveur de la biodiversité – Action B3-CRB).
- L'application ou non de la TVA avec le taux retenu (HT, TVA, TTC) (en l'absence d'explication sur le taux retenu, le devis sera à refaire).
- les modalités de paiement souhaitées.
- le(s) nom(s) et la (les) raison(s) social(es) du ou des intervenants proposés, dans l'hypothèse où le prestataire retenu ferait appel à des sous-traitants.

Examen des offres

L'acheteur examine les offres des candidats au vu des critères de choix suivants :

- Qualité technique de l'offre et références proposées (50%).
- Montant de l'offre (50%).

Négociation

L'acheteur peut négocier avec un ou plusieurs candidats dont l'offre lui a paru intéressante. Les aménagements apportés aux offres à l'occasion de la négociation sont consignés par écrit par les candidats puis transmis à l'acheteur.

La négociation est menée dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats. A cet effet, les aménagements apportés en cours de négociation au besoin initialement identifié sont communiqués à tous les candidats retenus pour négocier.

Sélection de l'offre

Après analyse des offres définitives, l'acheteur sélectionne l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères énoncés précédemment.

A l'issue de la consultation, les candidats non retenus seront informés par email.

L'acheteur effectue ensuite une commande sur la base de l'offre ou de la proposition de prix sur lequel les parties sont tombées d'accord après éventuelle négociation.

1.5. Modalités de paiement

Après réalisation de la prestation, les paiements seront effectués, par mandat administratif sur le compte bancaire du prestataire, dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

Les demandes de paiement seront établies en portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- Le nom ou la raison sociale du créancier.
- Le cas échéant, la référence d'inscription au répertoire du commerce ou des métiers.
- Le cas échéant, le numéro de SIREN ou de SIRET, le numéro ou compte bancaire ou postal.
- L'objet du marché : « Conception d'une vidéo en motion design présentant les actions du Parc en faveur de la biodiversité ».
- Le numéro du bon de commande.
- La nature des prestations réalisées.
- La désignation de l'organisme débiteur.
- Le montant des prestations admises, établi conformément aux dispositions du marché HT, le taux et montant de la TVA, le montant TTC.
- La date de facturation.

Les demandes de paiement devront parvenir **soit par courrier** à l'adresse suivante : Parc naturel régional des Causses du Quercy, 11, rue Traversière, 46240 Cœur-de-causse **ou par mail** à : cbalmette@parc-causses-du-quercy.org

1.6. Lutte contre le travail dissimulé

Une pénalité peut être infligée au titulaire du marché s'il ne s'acquitte pas des formalités mentionnées aux articles L.8221-3 à L.8221-5 du code du travail.

Le montant des pénalités est, au plus, égal à 10% du montant du marché et ne peut excéder celui des amendes encourues en application des articles L.8224-1, L.8224-2 et L.8224-5 du code du travail.

1.7. Clauses administratives

Le CCAG-FCS du 19 avril 2009 est applicable au présent contrat (Arrêté du 19 janvier 2009 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services).

Pour l'opérateur économique,
Nom, prénom, qualité du signataire
Lieu et date de signature

Pour le Parc naturel régional
des Causses du Quercy,
Le 7/12/2020 à Cœur-de-Causse

La Présidente,



Catherine Marlas

Annexe 1 – Cahier des charges

Contexte

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy est un territoire riche d'une biodiversité remarquable.

Depuis 2017, le Parc mène un contrat de restauration de la biodiversité (CRB). Financé par la Région et l'Europe, ce programme piloté par le Parc associe de nombreux partenaires. Les actions menées visent à restaurer les continuités écologiques entre les milieux, en tenant compte des impacts de l'activité humaine.

En 2021, le CRB arrive à son terme. Afin de présenter au grand public, de manière synthétique, les actions menées et leurs résultats, le Parc souhaite réaliser une vidéo en motion design.

Prestation demandée

Le marché ne comprend **qu'un seul lot**. La prestation comprend la réalisation complète du projet, de la définition des concepts à la production.

Le Parc souhaite faire une **vidéo en motion design** permettant de présenter et expliquer le territoire, ses paysages et ses espèces au travers des trames vertes et bleues. Il s'agit d'un outil didactique et ludique, qui doit expliciter les concepts associés de façon simple et s'appuyer sur des exemples de réalisation.

La vidéo traite successivement des plusieurs actions liées à la préservation de la biodiversité, notamment :

- 1- Introduction avec présentation du Parc et des 7 grands ensembles (notions de sous trames) : les pelouses sèches, les forêts, les prairies, les zones humides, les cours d'eau, les falaises et les milieux agricoles.
- 2- La préservation des forêts anciennes
- 3- La restauration de mares et points d'eau / plantation de haies / création d'un crapauduc
- 4- La préservation de la trame noire
- 5- Les actions en faveur des pollinisateurs
- 6- L'accompagnement des collectivités (communes-pilotes), la sensibilisation des publics
- 7- Le réinvestissement pastoral de zones en déprise

Elle commence avec une vue d'ensemble du territoire du Parc (vue aérienne), puis la vue se rapproche d'un paysage et y navigue pour aborder les différents sujets : passage d'une haie (explication d'une action) à une mare (explication d'une action) à un village, etc.

La durée totale souhaitée se situera entre 3 et 5 minutes, selon le développement des différents sujets.

La prestation comprendra obligatoirement :

- Réunion de lancement, en visio ou en présentiel, pour définition du concept (orientations graphiques, écriture du scénario, liste définitive des actions à illustrer)
- Création graphique (story board + création).
- Montage vidéo + enregistrement de la voix-off + éventuellement musique d'accompagnement (avec acquisition des droits le cas échéant).
- Création des sous-titres en français

- ➔ À préciser dans la proposition : le phasage méthodologique et le déroulé du projet (grandes phases, étapes de validation par le Parc, réunions de travail).
- ➔ D'autres propositions argumentées peuvent être intégrées en complément dans la proposition technique

Cible :

Grand public (habitants et visiteurs) et élus.

Diffusion :

La diffusion sera réalisée sur le site internet et les réseaux sociaux du Parc et de ses partenaires, ou pourra être utilisée en support lors de formations ou de réunions d'information.

Livrables :

1 fichier vidéo d'une durée de l'ordre de 4 minutes, dans un format exploitable sur l'ensemble des supports web ou en local (préciser les formats dans la proposition).

1 fichier de sous-titrage en français.

Calendrier d'exécution :

L'action démarrera en janvier 2021 ; la livraison du fichier final est attendue **avant la fin du mois de mai 2021.**